

Benoît Laval  
Conseiller Municipal de Saint-Pierre-de-Chartreuse

A l'attention de M. Yves GUERPILLON  
Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse,

Saint Pierre de Chartreuse, le 10 janvier 2015

Monsieur le Maire,

Par le présent courrier, je vous informe que je formulerais la question orale \* suivante lors du prochain conseil municipal :

- Nous avons trouvé sur le site internet de la Mairie l'analyse budgétaire ci-jointe à propos de l'organisation des rythmes scolaires, présentant :
  - Des recettes de 8.636€
  - Des dépenses de 10.219€
- Celui-ci ne fait pas apparaître d'aides que la CAF est susceptible de verser à la Mairie dans le cadre de l'organisation de cette réforme, environ 50€ par élève, soit 5.000€ au total environ.
- La perception de ces aides renverserait l'analyse budgétaire présentée pour un profit de la commune de 3.417€ sur cette opération.
- Nous souhaitons savoir si la commune a demandé ces aides à la CAF, et le cas échéant la confirmation de leurs montants, et la date à laquelle elles seront perçues ?

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Benoit LAVAL  
Conseiller Municipal de Saint Pierre de Chartreuse

\* L'article L2121-19 du Code général des Collectivités Territoriales prévoit que « *les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. [...] Ces questions orales peuvent porter non seulement sur les affaires mises à l'ordre du jour de la séance, mais encore d'une manière très générale, sur tout objet ayant trait aux affaires de la commune* »

## Budget prévisionnel de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

<b>DEPENSES</b>				
	SEM. COURS	Heures TOC	H/ Semaines	BudgetTotal
1 DIRECTEUR A 2,5 HEURES	36	19,00 €	2	1 368,00 €
2 ANIMATEURS A 2,00 HEURES	36	14,50 €	4	2 088,00 €
1 ANIMATEUR MATIN	36	14,50 €	0,75	391,50 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES				250,00 €
MATERIEL PEDAGOGIQUE				360,00 €
ACTIVITES				900,00 €
	NBRE HEURES			
HEURE ADMINISTRATIVE RECONTRE DIRECTEUR	36	19		684,00 €
HEURE ACCUEIL 12h00 à 13h00	36	14,5		522,00 €
<b>FORMATION / PERSONNEL</b>				
<b>BAFD / Séverine BOYER</b>				
	NBRE JOURS	Heure TOC	H/ Semaines	
COUT FORMATION				800,00 €
TEMPS DE TRAVAIL	14	19,00 €	7	1 862,00 €
<b>BAFA / Geneviève GONTIER</b>				
COUT FORMATION				385,00 €
TEMPS DE TRAVAIL	6	14,50 €	7	609,00 €
				<b>TOTAL CHARGES</b>
				10 219,50 €
<b>RECETTES</b>				
	NBRE ELEVES	MONTANT		
PARTICIPATION ETAT	105	50,00 €		5 250,00 €
	NBRE HEURES			
VERSEMENT PS 0,50/Heures	1872	0,50 €		936,00 €
PARTICIPATION FAMILLES	1080	1,72 €		1 858,00 €
Formation prise en charge				592,50 €
				<b>TOTAL RECETTES</b>
				8 636,50 €